



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur
la structure fédérative :
Institut de Linguistique Française
ILF
sous tutelle des
établissements et organismes :
Centre National de la Recherche Scientifique
Université Paris Ouest Nanterre La Défense



Mars 2013



Fédération

Nom de la fédération : Institut de Linguistique Française

Label demandé : FR

N° si renouvellement : 2393

Nom du directeur : M. Franck NEVEU

Membres du comité d'experts

Président : M. Jan Goes Université d'Artois

Experts : M. Francis GROSSMAN Université Stendhal Grenoble 3
M. Philippe MONNERET Université de Bourgogne
M^{me} Anne REBOUL, CoNRS
M. Jacques-Philippe SAINT-GERAND, Université de Limoges
M. Marc WILMET Université Libre de Bruxelles, Belgique

Représentants présents lors de la visite

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M^{me} Martine SCHUWER

Représentants des établissements et organismes tutelles :

M. Thierry MEYER, directeur de l'ED 139, Université Paris Ouest Nanterre

M^{me} Sandra LAUGIER, CNRS.



1 • Introduction

• Déroulement de l'évaluation :

La visite a eu lieu le 11 mars 2013 et a débuté par une réunion des experts à huis clos, pendant laquelle ils ont échangé leurs premières impressions et questionnements concernant la structure fédérative. Pour ce faire, ils pouvaient se baser sur un dossier fourni quelques semaines auparavant, contenant le descriptif de la structure fédérative, son bilan scientifique et financier et son projet sur les cinq années à venir. Ensuite, le comité d'experts a entendu l'exposé du directeur de l'ILF, la présentation des différents projets par leurs responsables, puis, à huis clos, Mme Sandra Laugier, DAS INSHS. Dans l'après-midi, une discussion générale a eu lieu avec les membres de la fédération et le comité a eu un entretien à huis clos avec M. Thierry Meyer, directeur de l'ED 139, représentant le vice-président recherche de Paris-Ouest, Nanterre. A la suite de cet entretien, les experts se sont réunis afin de préparer le rapport.

• Historique de la structure, localisation géographique des chercheurs et description synthétique de son domaine d'activité

L'Institut de Linguistique Française (ILF) est une structure fédérative qui regroupe à ce jour 13 UMR et 4 équipes d'accueil (560 enseignants-chercheurs et 65 chercheurs du CNRS au total). 2 UMR et 3 EA ont rejoint l'ILF en 2009.

L'ILF est un organisme CNRS (section 34), qui est adossé à l'Université de Paris-Ouest Nanterre La Défense depuis 2006 ; il a été créé le 1^{er} janvier 2001, à partir des équipes de l'Institut National de la Langue française (InaLF) et se donne comme mission principale d'« assurer la structuration et le développement de la linguistique française ». Dans ce cadre, il a signé 19 conventions avec des établissements d'enseignement supérieur, auxquels s'ajoute la Bibliothèque Nationale de France (BNF) ; il couvre ainsi une grande partie du territoire universitaire national. Avec l'autre fédération de linguistique (TUL : Typologie et Universaux linguistiques, FR 2559) elle rassemble toutes les UMR de la section « sciences du langage » du CNRS. L'ILF s'engage dans des projets fédératifs multi-laboratoires et s'efforce d'unir des compétences et des ressources pour ce qui concerne la linguistique française ; la fédération fonctionne comme structure relais de la communauté des linguistes et elle est sollicitée par les grandes institutions (la DGLFLF, pour la constitution d'une base de données sur les langues de France, pour le développement de la Grande grammaire historique du français, pour le Ministère de la Culture, également pour le développement de la base de données sur les langues de France).

• Equipe de Direction

Le **Directeur** met en œuvre la politique de la fédération, assure l'engagement des moyens communs et la représentation de la fédération. L'Institut est dirigé par Franck Neveu depuis avril 2009, réélu à cette fonction en décembre 2012.

Le **Comité directeur** de l'ILF comprend le directeur et les directeurs des unités composant la fédération ; il se réunit environ toutes les six semaines. Ce comité forme l'instance de pilotage principale de la fédération, il assiste le directeur dans l'organisation des activités communes et dans les décisions relatives à l'engagement des moyens.

Le **Conseil de fédération** est consulté pour ce qui concerne les programmes de recherche ; il se compose des membres du Comité directeur et des représentants élus par chaque unité de recherche. Il se réunit tous les deux ans. Le fonctionnement de l'ILF apparaît comme efficace et bien rodé.



- **Effectifs propres à la structure**

La fédération dispose de deux postes administratifs mutualisés (50 % ILF, 50 % TUL) :

- un secrétariat général,
- un secrétariat de gestion.

Un poste d'ingénieur pour les corpus et bases de données a été demandé au CNRS, mais n'a pu être pourvu en mobilité interne. L'ILF dispose actuellement d'un poste d'ingénieur sur contrat, mutualisé avec TUL.



2 • Appréciation sur la structure fédérative

• Avis global :

L'ILF a redéfini son périmètre par rapport à l'ANR et aux LABEX / EQUIPEX. Il ne s'engage que dans des projets qui offrent une plus-value scientifique à la communauté des linguistes et ne peuvent être portés par un laboratoire seul. En ce sens, il assume pleinement son rôle de structure fédérative. L'avis global du comité est très positif.

• Points forts et opportunités :

Les projets fédérateurs (voir bilan scientifique ci-dessous) apparaissent comme les points forts de l'ILF, aussi bien en matière de **corpus** (Consortium *Corpus écrits* ; Corpus de la Parole, Initiative *Corpus de référence du français*) qu'en matière de grands projets (la Grande Grammaire Historique du français ; le Congrès Mondial de Linguistique Française -CMLF-, le projet de ressources terminologiques pour l'étude linguistique).

Ces projets ne pourraient être réalisés sans l'ILF. La plateforme pour un réseau international de linguistique française et la mise à disposition des ressources constituent également des points forts de l'ILF.

L'ILF bénéficie d'un appui fort et d'une dotation stable de la part de ses tutelles : le CNRS (qui a assuré 42 % des ressources sur la période 2007-2012) et l'Université Paris Ouest Nanterre. Ces institutions apprécient particulièrement sa dimension fédérative et sa dimension internationale. L'université soutient en particulier le CMLF et souhaite contribuer à assurer la continuité de cet événement. Il existe également un partenariat très fort avec la DGLFLF.

• Points faibles et risques :

Si le comité estime que les projets sont réalisables au cours du prochain contrat, il n'en reste pas moins qu'ils sont nombreux et comportent un risque de dispersion.

Le comité est réservé quant à l'opportunité d'une nouvelle revue internationale de linguistique française qui risque de fragiliser les revues existantes, et émet des doutes par rapport à la faisabilité du projet de grammaire du français contemporain vernaculaire (FRACOV).

Il se demande dans quelle mesure le projet *Archive of French linguistics* aura effectivement l'effet escompté (faire connaître la linguistique française à la communauté des linguistes anglophones).

Le suivi des projets que l'ILF a inaugurés (par exemple la *Grammaire de référence du français contemporain*) n'est pas toujours assuré.

• Recommandations :

L'ILF bénéficierait grandement du recrutement d'un Ingénieur de Recherches en situation stable, ce qui pourrait être envisagé dans le cadre des projets de numérisation sous la forme d'une délégation que se partageraient les différentes instances (Université, PRES).

Un partenariat avec les associations de linguistes (françaises et étrangères) faciliterait la création de la plateforme pour un réseau international de linguistique française ; cette dernière devrait disposer d'une interface en anglais.

Le caractère multilingue de la nouvelle revue de linguistique en projet peut apporter une plus-value en matière de visibilité à la linguistique française, mais il est souhaitable que ce projet fasse l'objet d'une recension des publications existantes et qu'il puisse être édité par un éditeur international.



Le projet de ressources terminologiques pour l'étude linguistique mérite toute l'attention qu'on lui accorde, et gagnerait sans doute encore à être croisé avec le projet de corpus de grammaires du français, plus historique, de B. Colombat. Vu l'érosion budgétaire, une hiérarchisation des projets est nécessaire.

La liste de diffusion de l'ILF n'incluant pas tous les membres des laboratoires, il serait utile qu'ils y soient automatiquement abonnés



3 • Appréciations détaillées :

• Bilan de l'activité scientifique issue de la synergie fédérative

Les principales orientations de l'Institut sont la mise à disposition de ressources orales sur le français ; l'appui à la constitution de bonnes pratiques dans la constitution de corpus oraux ; la constitution d'états de l'art sectoriels de la discipline ; le développement de la visibilité / valorisation de la recherche sur le français.

Avec la fédération TUL, l'ILF participe au marché « Numérisation » lancé par le Ministère de la Culture en 2006.

L'ILF a développé un partenariat inter-fédérations avec la DGLFLF (Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France), dans le cadre du programme « Corpus de la parole » sur les langues de France, qui met des corpus parlés - parfois menacés de disparition - à la disposition des chercheurs sans contrainte aucune (actuellement 776 heures réparties sur plus de quarante langues ont été rendues publiques par les deux fédérations). L'ILF a contribué à un changement des mentalités pour ce qui concerne le partage des données, souvent gardées au sein des laboratoires.

L'ILF a été choisi pour porter le consortium « Corpus écrits », dont il a la charge depuis 2011 et qui vise à « favoriser la coopération scientifique et la mutualisation des ressources dans les différentes communautés SHS qui travaillent sur les corpus afin d'améliorer la visibilité de ces ressources ».

Les problèmes de mutualisation et de bonnes pratiques ont été relayés par des centres dédiés à cet effet (TGE -Transnational Giving Europe- ADONIS), projets du réseau des MSH, LABEX « EFL » - Empirical Foundations of Language).

L'ILF a lancé l'« Initiative corpus de référence du français » (corpus de textes écrits, corpus oraux, corpus de référence ouvert à la diachronie longue ; projet soutenu par la DGLFLF et la BNF) par l'organisation de deux journées d'étude.

Les différents partenariats lui ont permis d'avoir des ressources propres qui s'ajoutent aux dotations régulières du CNRS et de l'université Paris Ouest Nanterre et qui s'élèvent à 50 % des ressources globales.

Depuis 2008, l'ILF organise le Congrès Mondial de Linguistique française (CMLF) qui en sera à sa quatrième édition en 2014.

Il a inscrit la *Grande grammaire historique du français* (GGHF), dont le plan a été élaboré et le corpus constitué, parmi ses priorités scientifiques ; ce projet sera mené à terme durant le prochain quinquennat.

En 2010, l'ILF a lancé la création d'une *Revue Internationale de Linguistique française* (premiers numéros en 2013) sur support électronique (diffusion par cairn.info) qui sera rédigée en plusieurs langues et s'ouvrira sur l'ensemble du domaine de la linguistique française.

Certains chantiers ont été freinés dans leur développement, notamment la plateforme pour le réseau international de linguistique française, le projet de ressources terminologiques pour l'étude linguistique du français (partenariat ILF et UMR LDI Lexiques, Dictionnaires, Informatique), le projet *Archive of French linguistics* (partenariat ILF et UMR LATTICE Langues, Textes, Traitements informatique, Cognition) qui vise à accroître la visibilité des travaux de linguistes français actuels ou fondateurs en traduisant leurs écrits en anglais ; ces trois chantiers figurent parmi les projets du prochain contrat.



● **Réalité et qualité de l'animation scientifique**

Par ses projets multi-laboratoires et internationaux (cf. ci-dessus), l'ILF joue pleinement son rôle de structure fédératrice, organisatrice de grands projets structurants qui, par la suite, peuvent être repris et développés par d'autres entités (par exemple, la réflexion sur les problèmes de mutualisation et les bonnes pratiques de constitution de corpus, l'initiative « Corpus de référence du français »). Il constitue un partenaire institutionnel représentant la communauté de la linguistique française auprès de la DGLFLF et du Ministère de la Culture. Les partenariats avec ces institutions lui ont permis de développer ses ressources propres.

L'ILF organise également des journées de formation dans le cadre du consortium « corpus écrit » (harmonisation des bases de données, aspects juridiques).

● **Pertinence et qualité des services techniques communs**

L'ILF s'est doté d'un site internet interactif qui présente ses missions et ses objectifs. Il dispose également d'une liste de diffusion (251 abonnés en décembre 2012). Il s'est également doté d'une plaquette de présentation et d'un logo.

● **Réalité et degré de mutualisation des moyens des unités**

L'articulation avec la Fédération TUL est harmonieuse ; les moyens disponibles (locaux, et personnels) sont mutualisés. Les deux fédérations mutualisent également les résultats de leurs projets de corpus linguistiques ; comme elles couvrent l'ensemble des UMR en linguistique, elles peuvent être considérées comme complémentaires.

● **Valorisation des résultats de la recherche**

L'ILF dispose d'un site internet présentant sa structure et son fonctionnement et qui met en valeur sa production scientifique (mise en ligne des actes du Congrès Mondial de Linguistique Française (CMLF), des activités dans le domaine des corpus, liste de diffusion). Le CMLF contribue à la valorisation de la recherche en linguistique française au niveau international : les articles publiés ont fait l'objet de 88789 téléchargements. Les corpus oraux et écrits sont mis à la disposition à la fois de la communauté scientifique et du grand public.

● **Pertinence du projet de stratégie scientifique, complémentarité / insertion par rapport aux autres structures fédératives présentes sur ce site.**

L'ILF a choisi de développer sa stratégie scientifique dans la continuité et d'inaugurer de nouveaux projets qui complètent les précédents ; ainsi, le projet FRACOV, projet d'une *Grammaire du français contemporain vernaculaire*, complète-t-il le projet d'une *Grande grammaire historique du français* (GGHF). La Fédération reprendra quelques projets retardés par la conjoncture actuelle, dont le projet de « Ressources terminologiques pour l'étude linguistique. » Elle continuera à assumer sa fonction fédérative et partenariale (DGLFLF, consortium « Corpus écrits », Initiative Corpus de Référence). Le prochain contrat devrait également voir aboutir la plateforme de réseau international. Comme il a déjà été signalé, l'ILF et le TUL se complètent et couvrent l'ensemble du domaine de la linguistique.

L'avis du comité sur la projet scientifique est très positif, il estime que l'ILF joue et jouera pleinement son rôle fédérateur par son insistance sur la valorisation de la recherche et par la continuation des projets multi-laboratoires. Ces projets, tout comme la plateforme de réseau international et le congrès mondial de linguistique française lui permettront d'accroître encore sa visibilité nationale et internationale.